CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 7 mars 2016 à 19h00 à la salle Alphonse Simard du Centre Sportif Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

SONT PRÉSENTS : MONSIEUR RÉGINALD DESROSIERS, MAIRE

MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLÈRE

MONSIEUR PATRICE TRUCHON, CONSEILLER

MADAME JOHANNE DION, CONSEILLÈRE

MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER

MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER

MONSIEUR RÉMI SAVARD, CONSEILLER

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-01**

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l’ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte l’ordre du jour tout en maintenant l’item « Divers » ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-02**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1ER FÉVRIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er février 2016 transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Savard et résolu à l’unanimité des conseillers que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er février 2016 tel que rédigé.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-03**

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 29 FÉVRIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer au 29 février 2016 transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Patrice Truchon et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve la liste des comptes payés et à payer au montant de cent-cinq-mille-cent-quatre-vingt-dollars et vingt-deux-cents (105,180.22$) de déboursés et de onze-mille-cent-soixante-trois-dollars et quarante-six-cents (11,163.46$) de salaires;

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d’administration de la Municipalité de Sainte-Félicité, représentant un grand total de cent-seize-mille-trois-cent-quarante-trois-dollars et soixante-huit-cents (116,343.68$);

QUE ces documents font partie intégrante du procès-verbal comme s’ils sont ici au long reproduits.

*Certificat de disponibilité de crédits*

*Je, soussigné, Yves Chassé, g.m.a., directeur général et secrétaire-trésorier, certifie conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.*

APPROBATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Il n’y a aucune dépense autorisée par délégation de pouvoir au directeur général et secrétaire-trésorier à payer.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-04**

**ACQUISITION DE CAISSES DE SON ET MICRO SANS FIL POUR LE CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire l’acquisition de caisses de son et un micro sans fil pour la salle du Centre Sportif Sainte-Félicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers que le Conseil municipal autorise l’acquisition de caisses de son et d’un micro sans fil usagé au montant de cinq-cent-cinquante-dollars de Madame Chantal Chenel.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-05**

**ACQUISITION D’UNE GRATTE POUR LE TRACTEUR**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire l’acquisition d’une gratte usagée de huit (8) pieds pour le tracteur versatil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Patrice Truchon et résolu majoritairement (Monsieur Fidélio Simard se retire dans ce dossier) :

QUE le Conseil municipal autorise l’acquisition d’une gratte usagée de huit (8) pieds pour le tracteur versatil au montant de deux-mille-quatre-cent-huit-dollars et soixante-treize-cents (2,408.73$) taxes incluses de Excavation Émilien Simard inc.;

QUE la dépense soit prise dans le surplus accumulé.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-06**

**ACQUISITION DE CHAÎNES POUR LA CHARRUE**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire l’acquisition de chaînes pour la charrue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sandra Bérubé et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal autorise l’acquisition de chaînes pour la charrue au montant de huit-cent-quarante-dollars (840.00$) plus les taxes en vigueur.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-07**

**DOSSIERS DE CONSTRUCTION SANS PERMIS**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité a pris connaissance du courriel du 25 février 2016 de M. Matthieu Déborbe de la MRC de La Matanie concernant des dossiers de construction sans permis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité demande un délai qu’au printemps, afin que le Conseil municipal puisse faire une visite sur les lieux pour faire un constat des infractions.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-08**

**ENGAGEMENT DE MARIE-JOSÉE MICHAUD-RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR D’HIVER**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire engager une responsable du camp de jour d’hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Dion et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE Madame Marie-Josée Michaud soit engagée comme responsable du camp de jour d’hiver pour une durée de deux semaines à quarante heures par semaine au taux horaire de 10.55$;

QUE la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-09**

**DEMANDE D’APPUI POUR LA PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES RÉUNIE EN PARLEMENT-ACCÈS À INTERNET ET À LA TÉLÉPHONIE**

ATTENDU QUE l’accès à internet et à la téléphonie cellulaire jouent un rôle clé dans notre vie économique, sociale et sécuritaire en fournissant une infrastructure accessible dont les communautés ont besoin pour agrandir et les entreprises ont besoin pour prospérer;

ATTENDU QUE priver notre région de ces services revient à nous priver d’un outil indispensable à notre développement économique et social;

ATTENDU QUE plusieurs ministères et organismes nous demandent d’accéder aux documents via internet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sandra Bérubé et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

D’autoriser la signature d’une pétition afin de demander au Gouvernement du Canada de résoudre le problème de l’inaccessibilité du service internet et de la téléphonie cellulaire à un coût abordable pour tous;

DE transmettre la pétition signée à Madame Madeleine Plante.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-10**

**PROGRAMME D’AIDE À L’ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-REDDITION DE COMPTES 2015**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a versé une compensation de 49,821.00$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année financière 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l’**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU’un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l’**Annexe B** ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Savard et résolu à l’unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Félicité informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-11**

**DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ MONSIEUR PASCAL BÉRUBÉ-TRAVAUX D’ASPHALTAGE-BOULEVARD PERRON-RUE SAINT-FRANÇOIS-RUE SAINT-DENIS-5E RANG SAVARD-2E RANG NORMAND**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire des travaux d’asphaltage localisés sur le Boulevard Perron, rue Saint-François, rue Saint-Denis, 5e Rang Savard et 2e Rang Normand pour un montant estimatif de quatre-vingt-mille-dollars (80,000.00$);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire faire une demande d’aide financière pour ce projet de travaux d’asphaltage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sandra Bérubé et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité demande une aide financière au député Monsieur Pascal Bérubé d’un montant de quarante-mille-dollars (40,000.00$) pour la réalisation de travaux d’asphaltage.

**COMPTE-RENDU VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MATANIE TENUE EN FÉVRIER 2016**

Le maire, Monsieur Réginald Desrosiers donne un compte-rendu verbal de la séance ordinaire du Conseil des maires de la MRC de La Matanie tenue en février 2016.

**DEMANDE D’INFORMATIONS DE MADAME JOHANNE DION**

Madame Johanne Dion, conseillère, demande au maire des informations concernant les employés à temps plein et à temps partiel au niveau du service incendie de la MRC de La Matanie.

**DEMANDE DE MADAME SANDRA BÉRUBÉ**

Madame Sandra Bérubé, conseillère, demande la possibilité d’installer un bouster pour le service de téléphonie du CACI.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Monsieur Réginald Desrosiers invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. (Début : 19h32, Fin : 19h49)

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-03-12**

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers :

De lever la séance ordinaire du 07 mars 2016, l’ordre du jour étant épuisé. Et la séance ordinaire est levée à 19h50.

|  |
| --- |
| *Je, soussigné, Réginald Desrosiers, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.* |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réginald Desrosiers Yves Chassé, GMA

Maire Directeur général

Secrétaire-trésorier